



SOIG

LES ARTS
MARTIAUXSite internet :
<http://www.soig.org>

FEUILLE D'INSCRIPTION AU JUDO CLUB

Saison 2018 - 2019

Nom						
Prénom						
Rue						
Code Postal						
Localité						
Téléphone Privé						
Téléphone (autres)						
E-mail						
Date de naissance						
Sexe						
Ceinture (couleur)						
Date d'obtention de la ceinture						
2 années de licence consécutive						
Poids						
Date d'expiration du passeport sportif						
Inscription pour les cours suivants	Lundi 19h00 - 20h30 ados et débutants	Mercredi 14h00 - 15h00 enfants 1	Mercredi 15h15 - 16h15 enfants 2	Mercredi 16h30 - 18h00 enfants 3	Mercredi 19h00 - 20h30 cours renforcé	Samedi 12h30 - 14h00 Cours renforcé

Contrôle des pièces à fournir lors de l'inscription (partie réservée au club)

Cotisation 160 EUROS à adresser à l'ordre de "section judo" <small>(moins 10 Euros pour frères et sœurs)</small>	Paiement FFJDA
Certificat médical	Photo récente <small>(nom et prénom au verso)</small>

Droit à l'image : J'autorise le Club à utiliser mon image (ou celle de mon enfant) pour promouvoir ses activités, ceci dans le cadre du dojo, lors de compétitions, sur son site Internet ou sa page Facebook.

NOTA: 1) Tout dossier d'inscription se compose obligatoirement des éléments suivants:

> Cette feuille complétée et corrigée si nécessaire

> Le chèque de cotisation

> Le certificat médical (ou la présentation du passeport sportif avec le cachet du médecin)

Attention : la mention "apte à la compétition" doit figurer pour les compétiteurs sur le certificat médical.

2) Tout licencié doit respecter le règlement intérieur du club et s'engager à respecter la déontologie propre aux Arts Martiaux. Tout manquement à l'une de ces deux règles entraînera sa radiation du club.

Date et signature du tuteur légal :